



DÉLÉGATION
CULTURE

GUIDE

DES SUBVENTIONS
CULTURELLES



C
ult
ure

Ville de Lyon

Délégation culture

Pour retirer un dossier de demande de subventions culture

Les subventions annuelles attribuées au secteur culturel par la Ville de Lyon concernent une grande diversité d'esthétiques : théâtres, arts visuels, danses, musiques, littérature, cinéma y compris les nouveaux langages de l'art : 3D, réalité virtuelle, arts numériques, art conceptuel, nouveau cirque, etc.

Du simple coup de pouce pour l'artiste émergent-e, à l'aide au passage à une dimension européenne ou internationale pour un acteur-trice bien implanté-e localement, en passant par le soutien à l'inscription sur le territoire pour une structure qui s'y investit durablement ; la Ville de Lyon accompagne plus de 150 structures par an pour une aide médiane de 5 000 euros, et une enveloppe globale de près de 1,8 millions d'euros (chiffres 2018).

En 2018, sur près de 250 demandes déposées, 20% émanaient de nouvelles structures (principalement en cirque, théâtre et arts visuels), et 16% des structures subventionnées n'ont plus été soutenues ou ont vu le montant de leur subvention baisser. Il n'y a pas d'automatisme dans l'attribution des subventions ni dans les montants ; et chaque année, 1 proposition sur 5 est nouvellement soutenue.

Éléments d'appréciation des demandes de subventions

Pour vous aider dans votre démarche de demande de subvention auprès de la Ville de Lyon, vous trouverez ci-dessous quelques enjeux pris en compte par la Ville de Lyon pour apprécier les demandes de subventions, sans prétendre à l'exhaustivité ni préjuger de la décision qui reste juridiquement discrétionnaire.

En plus de la valeur artistique des demandes, la Ville de Lyon est attentive à l'effort des structures pour s'adresser à tous les publics dans leurs diversités à travers des actions culturelles de différentes natures.

Concernant les éléments administratifs et économiques, nous vous invitons à vous reporter à la notice explicative du dossier de subvention.

POUR LES EQUIPES ARTISTIQUES

Éléments artistiques

- ⇒ Visibilité du travail artistique à Lyon
- ⇒ Création régulière de nouvelles œuvres
- ⇒ Capacité à travailler en partenariat avec des acteur-trices culturel-les du territoire (diffusion, co-production, créations croisées, partage de lieux, d'équipement...)
- ⇒ Émergence des formes et des équipes permettant des projets novateurs, originaux et singuliers
- ⇒ Diffusion nationale voire internationale lors de reprises de productions en tournée pour les équipes artistiques confirmées

Éléments culturels

- ⇒ Capacité à proposer des actions culturelles diversifiées favorisant ou traduisant une implication sur le territoire (actions pédagogiques, médiation, accompagnement culturel des publics...)
- ⇒ Engagement à aller vers de nouveaux publics

POUR LES LIEUX

Éléments artistiques

- ⇒ Proportion d'accueil de productions locales dont des créations, dans la programmation du lieu
- ⇒ Ligne artistique claire
- ⇒ Définition précise des modalités d'accueil proposées aux artistes (co-réalisation, cession, co-production)
- ⇒ Capacité à travailler en partenariat avec d'autres acteurs culturels du territoire

Éléments culturels

- ⇒ Capacité à proposer des actions culturelles diversifiées favorisant ou traduisant une implication sur le territoire (actions pédagogiques, médiation, accompagnement culturel des publics...)
- ⇒ Engagement à aller vers de nouveaux publics
- ⇒ Tarification adaptée au public ciblé



POUR LES FESTIVALS

(hors événements soutenus par la direction des Événements et animations)

Éléments artistiques

- ⇒ Part des artistes lyonnais-es dans la programmation
- ⇒ Ligne artistique claire
- ⇒ Définition précise des modalités d'accueil proposées aux artistes (co-réalisation, cession, co-production)
- ⇒ Capacité à travailler en partenariat avec d'autres acteur-trices culturel-les du territoire

Éléments culturels

- ⇒ Capacité à proposer des actions culturelles diversifiées favorisant ou traduisant une implication sur le territoire (actions pédagogiques, médiation, accompagnement culturel des publics...)
- ⇒ Engagement à aller vers de nouveaux publics
- ⇒ Tarification adaptée au public ciblé

Informations pratiques

Le dossier complet de demande de subvention du secteur culturel (dossier rempli et pièces à joindre) est à télécharger sur le site Lyon.fr, rubrique culture et à renvoyer avant la date limite indiquée

- ⇒ par voie dématérialisée :
au format Excel (choisir «.xls» lors de l'enregistrement) à l'adresse suivante :
culture.partenaires@mairie-lyon.fr
(Veillez à bien recevoir un accusé de réception de votre dossier)

- ⇒ par voie postale :
Ville de Lyon - Direction des Affaires Culturelles -
Service Création et Diffusion Artistique
69205 LYON Cedex 01

Le Service Création et Diffusion Artistique de la Direction des Affaires culturelles est à votre disposition pour vous rencontrer et/ou vous donner des éléments sur les différents soutiens que la Ville peut apporter à votre activité (subventions, mises à dispositions, relais en communication, contacts avec d'autres directions, etc.)

Contact : 04-72-10-37-85

